



## J'AI REFUSÉ L'OFFRE DE PRISE EN CHARGE DE L'OFII

OFII		Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
OFFRE DE PRISE EN CHARGE AU TITRE DU DISPOSITIF NATIONAL D'ACCUEIL (Articles L744-1 à L744-9 du CESEDA)			
Cadre réservé à l'OFII			
Service	Date d'engagement	N°ON@	
Direction territoriale	06/11/2015	188714	
Domicileur		Conjoint	
Nom de naissance	MIA		
Nom d'usage			
Prénom	MOHAMMAD SHADAT		
Date de naissance	15/06/1973		
Nationalité	BANGLADÉSH		
Numéro AGOREP	98039484		

  

Coordonnées			
Adresse	120 RUE ROGER SALENGRO, CHEZ MONSIEUR BELCHÉ VOYAL - 1ER ETAGE - FACE GAUCHE		
Code postal	95140	Ville	BONDY
Coursiv		Téléphone	07 53 26 33 50

En qualité de demandeur d'asile, l'OFII vous propose de bénéficier des conditions matérielles d'accueil comportant :

- Un hébergement, dédié aux demandeurs d'asile (selon les places disponibles) ;
- Une allocation mensuelle dont le montant varie en fonction de votre profil familial, de votre mode d'hébergement, et de vos ressources ;
- Un accompagnement administratif et social.

Si vous acceptez cette offre, vous vous engagez à :

- Accepter l'hébergement proposé ;
- Communiquer des informations justes et actualisées sur vos ressources et sur la composition de votre famille ;
- Vous présenter à toutes les convocations de l'administration et répondre aux demandes d'information, concernant la procédure d'asile.

Le bénéfice des conditions matérielles d'accueil (hébergement et allocation) peut être suspendu, retiré ou refusé conformément aux dispositions de l'article L744-9 du CESEDA.

Je certifie avoir été évalué par l'OFII dans une langue que je comprends avec le concours d'un interprète professionnel

Je certifie avoir été informé dans une langue que je comprends des conditions et modalités de suspension, de retrait et de refus des conditions matérielles d'accueil

J'autorise l'OFII à communiquer les données relatives à ma situation personnelle et familiale à l'OPRA.

Je déclare à l'OFII que l'attribution de l'ADN est :

l'OFII vous propose les conditions matérielles d'accueil telles que définies ci-dessus	OUI, j'accepte de bénéficier des conditions matérielles d'accueil	<input checked="" type="checkbox"/>
Les acceptez-vous ?	NON, je refuse de bénéficier des conditions matérielles d'accueil	<input type="checkbox"/>
	Je refuse de signer l'équivalent au refus	<input checked="" type="checkbox"/>
	Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies	
	Signature du demandeur, et, le cas échéant, de son conjoint	

A BOBIGNY, Le 13, rue Marguerite Yourcenar, 95000 BOBIGNY

Le directeur Territorial de l'OFII

SHADAT

Les informations saisies font l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions prévues à l'article L. 744-4 du CESEDA. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à l'OFII (pre.psa@ofii.fr).

Si vous avez **refusé** de bénéficier de l'aide proposée par l'OFII au moment de votre passage au guichet unique, vous ne pouvez pas bénéficier de l'allocation des demandeurs d'asile ni d'un hébergement par l'OFII.

Cependant, si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter des associations caritatives qui apportent des aides matérielles (alimentation par exemple) aux personnes en besoin.

### ➤ Puis-je revenir sur ma décision ?

Si vous avez refusé « l'offre de prise en charge », il sera impossible de redemander cette aide.

Mais, si votre situation a changé (vous avez eu un enfant, vous êtes malade, vous vivez dans une situation de précarité), vous pouvez signaler votre situation à la PADA où vous êtes domicilié !

Dom'Asile

*Domiciliation et accompagnement des personnes exilées*

46 boulevard des Batignolles, 75017 Paris [France]

E-mail : [domasile@gmail.com](mailto:domasile@gmail.com); Tél : + 33 1 40 08 17 21

[www.domasile.org/](http://www.domasile.org/) [www.domasile.info](http://www.domasile.info)

En attendant vous pouvez appeler le numéro d'urgence d'hébergement (**le 115**). Le 115 peut vous donner une place pour une ou plusieurs nuits. Vous pouvez appeler le 115 d'une cabine téléphonique gratuitement. Souvent il faut attendre longtemps pour avoir quelqu'un au bout de fil. Il faut insister jusqu'à ce que votre appel soit écouté et enregistré. A noter qu'il arrive fréquemment que le 115 n'ait pas de solution à proposer.

---

### **Qu'est-ce que c'est ?**

« **LE 115** » :

Le 115 est une plateforme téléphonique du Samu social. C'est un dispositif destiné à répondre aux demandes d'hébergement d'urgence des personnes sans abri, mais aussi d'assurer les orientations vers les autres dispositifs du Samu social. En cas d'urgence, le 115 donne un hébergement à la personne pour une ou plusieurs nuits.

---

Dom'Asile

*Domiciliation et accompagnement des personnes exilées*

46 boulevard des Batignolles, 75017 Paris [France]

E-mail : [domasile@gmail.com](mailto:domasile@gmail.com); Tél : + 33 1 40 08 17 21

[www.domasile.org/](http://www.domasile.org/) [www.domasile.info](http://www.domasile.info)